

§IX.

<i>Cote Quatre-vingt-neuf, Montreal-Gas-Light-Company</i>	29
---	----

§X.

<i>Cote Quatre-vingt-dix, Corporation de Montréal</i>	29
---	----

CHAPITRE QUATRIEME,

Affaires commerciales.

ARTICLE PREMIER.

Première association de commerce contractée par feu l'Honorable Joseph Masson	30
---	----

ARTICLE DEUXIEME.

Seconde association.....	31
Maison commerciale de Montréal.....	31
Maison commerciale de Québec.....	32
Part de la Communauté dans cette société.....	34

ARTICLE TROISIEME.

Troisième et dernière société.

OBSERVATIONS.

1 ^o Au sujet de la raison sociale.....	35
2 ^o Continuation des affaires de la société après la mort de M. Masson	36
3 ^o Exécution de l'arrangement fait à ce sujet.....	36

LIQUIDATION DE CETTE SOCIÉTÉ,

Suivant les états et comptes portés en l'inventaire.

Maison commerciale de Montréal.....	36
Maison commerciale de Québec.....	37

RECAPITULATION

De ce qui revient à la Communauté dans les affaires commerciales en raison des mises, fonds, parts et portions qu'y avait M. Masson	39
---	----

TITRE DEUXIEME.

Immeubles.

CHAPITRE PREMIER.

Seigneurie de Terrebonne.

Description.....	39
Titres.....	41
Ile St. Jean ou Viger.....	42